

Espèce d'intérêt communautaire code européen A103	Nom français : Faucon pèlerin Nom allemand : Wanderfalke
Nom latin : <i>Falco peregrinus</i>	



Source : Florent Cardinaux

DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE :

- **Massif vosgien et en Alsace** : en 2010, pour l'ensemble du Massif Vosgien 80 couples reproducteurs connus, soit 1,1 couple au 100km² contre 60 couples en 2000 (Wassmer & al. 2009). L'espèce est en progression depuis les années quatre-vingt-dix dans le Massif Vosgien et sur une partie de la plaine d'Alsace. Le Massif Vosgien abrite ainsi environ 5% de la population française de couples nicheurs.
- **National** : le recensement de 2002 permet d'estimer une fourchette de 1150 à 1350 couples présents sur le territoire. L'espèce dans les années 1960-1970 était en déclin, en particulier à cause des pesticides organochlorés, du braconnage et de la fauconnerie. A partir de 1976 des mesures de lutte contre ces phénomènes et la surveillance des sites par les bénévoles de la LPO ont favorisé le redéploiement de la population.
- **Europe** : en Suisse la population est estimée à plus de 350 couples. En Allemagne, on en compte près de 800 et plus de 1 500 pour les îles Britanniques (Monneret, 2006).

INTERET PATRIMONIAL :

- Espèce ayant subi un fort déclin, principalement à cause des pesticides organochlorés, du braconnage et de la fauconnerie. Cette activité engendra en particulier de nombreux prélèvements de l'espèce directement dans son habitat.
- Grâce à la fauconnerie moderne et sa présence en milieu urbain, le faucon permet de lutter contre certains nuisibles. On note ainsi que sa présence aux abords des aéroports permet de limiter la prolifération d'oiseaux pouvant perturber le fonctionnement du trafic aérien (dégradation de matériels), et sa colonisation récente des villes réduit significativement des espèces comme le pigeon.
- Le Faucon pèlerin constitue un symbole fort de la protection des oiseaux et des rapaces en particulier.
- Espèce mythique dans de nombreuses civilisations et signe de noblesse et de puissance au temps de la royauté.

STATUT(S) DE PROTECTION

France	Autres
- espèce protégée par la loi française de 1976. - liste rouge française (1999) des oiseaux nicheurs et hivernants. - arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.	- annexe I directive Oiseaux (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81). - listes rouges des oiseaux nicheurs d'Europe (1994) considérés comme espèce vulnérable, en catégorie R. - annexe II de la Convention de Berne. - annexe II de la Convention de Bonn. - annexe I de la Convention de Washington.

DESCRIPTION DE L'ESPECE :

Reconnaissance : Rapace de corpulence modeste, la femelle est un peu plus grande qu'un pigeon urbain. Le mâle, un tiers plus petit, est appelé « tiercelet ».

Taille : 38 - 46 cm pour le mâle et 46 – 54 cm pour la femelle. Envergure 90 – 100 cm (♂) et 104 – 113 cm (♀). Poids 600 – 750 g (♂) et 900 – 1 300 g (♀).

La tête presque entièrement noire chez les adultes (marron plus ou moins clair chez les jeunes) est marquée sous les yeux de deux taches noires qui sont plus ou moins arrondies selon le génotype (« moustaches »).

Le bec est court et courbe. Sa couleur va du noire ardoise au jaune et ce, de l'extrémité à la base. De plus, on constate une indentation sur la mandibule supérieure. A sa base, on observe les narines rondes, au centre desquelles pointe une excroissance osseuse.

Chez les adultes, la peau nue autour de l'œil est de la même teinte que la cire des pattes et du bec (jaune).

Les yeux, de grande taille, occupent un vaste volume dans la boîte crânienne.

Le plumage, sur les parties supérieures (ailes, dos et la queue) est gris bleu. Pour le mâle le ventre est blanc gris strié de noir, pour la femelle sa coloration tend vers le marron. Les ailes sont pointues, la queue de longueur moyenne. En vol, les ailes sont habituellement un peu ramenées en arrière les poignets saillant (SVENSON L., & al., 2010).

Alimentation : se nourrit d'oiseaux de petite et moyenne taille (pigeons, étourneaux, grives...) qu'il attaque en plein vol, et occasionnellement des chauves-souris ou encore des insectes (hannetons, sauterelles...). Les espèces chassées varient en fonction du biotope et de la saison. Les falaises étant son habitat de prédilection, cela lui donne un avantage certain et ce aussi bien pour localiser sa proie que pour piquer sur elle à grande vitesse.

Reproduction : à partir de février, les couples commencent à parader, et les accouplements s'en suivent. Entre le mois d'avril et juin les pontes et les couvaisons ont lieu. En général, ces pontes comportent de 1 à 4 œufs et la couvaison dure environ 30 jours, en majeure partie réalisée par la femelle. Les jeunes s'envolent 30 à 40 jours après éclosion (*fiche technique LPO*).

Les faucons ne construisent pas de nid, ils pondent à même le sol sur une vire, dans un trou, ou dans une niche. Généralement, ils le font à l'abri des intempéries en dessous d'un surplomb rocheux. Le substrat sableux ou terreux qui recouvre le sol est gratté par l'un ou l'autre des deux adultes, et deviendra « l'aire ». Cette « aire » est recherchée dès les premiers jours de janvier par les couples.

La période durant laquelle le pèlerin est le plus vulnérable au dérangement, à la prédation ou à tout autre facteur extérieur pouvant nuire à la pérennité de l'espèce s'étale de début février à fin juin dans le Massif Vosgien.

Le Faucon pèlerin est adulte à deux ans. Pendant ses deux premières années, son taux de survie annuel est estimé à 50%, pour atteindre 85% chez les adultes. Dans un couple, l'union semble durer jusqu'à la disparition de l'un ou l'autre des partenaires (*LPO*).

Comportement : l'espèce a une capacité de vol remarquable qu'elle met en avant lors des parades nuptiales ou de la chasse.

Pendant la parade, de nombreux comportements différents sont observés. Cela s'exprime par des vols acrobatiques, dérivés des techniques de chasse et des vols territoriaux : le vol en « Z », vol en « 8 » horizontal, l'exécution de salutations qui inhibent l'agressivité et renforcent les liens affectifs, échange de proies etc. Toutes ces attitudes sont parfois accompagnées de vocalisations diverses et spécifiques.

Lors de la chasse, le Faucon pèlerin capture presque exclusivement des oiseaux en vol. Il chasse souvent à l'affût, posté sur une hauteur. Lorsqu'il plonge sur sa proie, son vol est entrecoupé de battements d'ailes secs, rapides, de faible amplitude et de longues glissades. Il frappe sa proie par-dessus avec les serres plus ou moins ouvertes qu'il tient contre sa poitrine, il va donc « buffeter » sa proie. Si la proie n'est pas capturée aussitôt, le choc la précipite au sol et le faucon s'empresse de la rejoindre (*LPO*).

Le Faucon pèlerin est sédentaire en Europe centrale et de l'ouest. Durant les périodes hivernales, il se contente de se reposer le plus possible sur une aire bien protégée et s'attaque à des proies très faciles.

DESCRIPTION DE SON MILIEU DE VIE :

L'habitat du Faucon pèlerin se caractérise principalement par deux facteurs : la présence de falaises favorables à sa reproduction et une population d'oiseaux, de proies, en quantité suffisante pour nourrir une famille.

On note également que le choix du milieu de vie se fait en majeure partie en fonction du type de roche (les calcaires de teintes claires, blanches ou jaunes, sont préférés à ceux de coloration grise, révélatrice d'humidité), de la hauteur de la falaise (de 30 à 200 m selon les régions) et de l'orientation de la paroi rocheuse (protection contre les intempéries. Les falaises orientées sud-est sont privilégiées) (*Monneret, 2006*). Les différentes régions dans lesquelles peuvent vivre ce rapace sont caractérisées par ces principaux facteurs.

Les régions calcaires sont ainsi des lieux de prédilection pour l'espèce : les parois verticales possèdent nombre de vires, de niches, de trous ou de roches surplombantes.

Le pèlerin est retrouvé en basse et moyenne montagne, jusqu'au littoral, ou encore dans des carrières exploitées ou non.

Avec le temps, on peut noter également que la population s'étale et se détache de la montagne. Aujourd'hui, on observe de plus en plus de Faucons pèlerins en plaine, nichant même sur des bâtiments et également dans de grandes agglomérations telles que Strasbourg.

LOCALISATION SUR LE SITE NATURA 2000 :

COMMUNES

Soultzeren, Oderen, Eguisheim, Pfaffenheim, Bitschwiller-les-Thann, Lauw, Labaroche, Fréland, Metzeral, Plancher-les-mines, Ternuay, Esmoulières, Saint Barthélemy, Provenchère sur Fave, Ban-sur-Meurthe, Gérardmer, Barbey Seroux, Rochesson, Bussang, Val d'Ajol, Rougemont-le-Château, Rievescemont, Lepuix-Gy, Gueberrschwihr, Vœgtlingshoffen, Stosswihr, Stosswihr, Kruth, Ribeauvillé, Orbey, Urbès, Bergheim, Rimbach près Masevaux, Fellingring, Wildenstein, Fellingring, Wegscheid, Sewen, Moosch, Geishouse/Goldbach-Altenbach, Willer sur Thur, Buhl, Lautenbachzell, Granges/Vologne, Plainfaing (sur la période de 1971 à 2011).

Zones montagneuses compris entre 100 et 2000 m

ETAT DE LA POPULATION SUR LE SITE :

- localisation : la population alsacienne fréquente principalement l'étage montagnard, bastion des populations du Massif Vosgien, l'espèce ayant été pratiquement exterminée en plaine (73% des couples contre 19% pour l'étage collinéen). La présence en plaine est encore marginale (8%) (Wassmer & al. 2009).
- nombre d'individus, densité de la population : estimation de la population alsacienne : minimum de 44 et maximum de 86 couples. En 2000, pour l'ensemble du massif vosgien qui accueille 60 couples sur près de 7000 km², on obtient 0,8 couples/100 km² (Wassmer & al. 2009).
- échanges de la population du site avec les populations voisines : échanges supposés avec la Suisse et l'Allemagne.
- viabilité de la population du site Hautes-Vosges : aujourd'hui, le Faucon pèlerin est en phase de recolonisation du Massif Vosgien dans son ensemble et une partie de la plaine d'Alsace. Des études récentes estiment à 40 individus le minimum pour constituer une population viable (sans considérer les échanges génétiques avec des populations voisines en Suisse ou en Allemagne (LPO Alsace, com. pers. 2012).

MENACES AVEREES ET POTENTIELLES (en général et sur le site en particuliers) :

Plusieurs causes de régression et de menaces sont avancées dans la bibliographie, notamment (sans hiérarchiser) :

- **Le dérangement** : activités de sports de nature, sylviculture, circulation motorisée durant les périodes les plus sensibles (fin février à mi-juin).
- **La prédation** : par le Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*), la Martre (*Martes martes*) et bien sûr... l'Homme (tirs, piégeages, captures) (Monneret, 2006).
- **Les pylônes électriques** : électrocutions.
- **Les pesticides** : de par la bioaccumulation, le pèlerin se retrouve en bout de chaîne alimentaire et est victime d'empoisonnement.

GESTION CONSERVATOIRE :

- ENJEUX DE LA GESTION : conserver une population viable sur le Massif Vosgien => contribuer au maintien ou à la restauration de zones de quiétude favorables.. Même si sa dynamique positive témoigne d'une meilleure santé, il conserve le statut d'espèce menacée au regard du faible niveau de ses effectifs en région Alsace.
- PROPOSITIONS DE MESURES DE GESTION CONSERVATOIRE :

- **dérangement anthropique** : limiter les dérangements, notamment ceux liés aux sports de pleine nature ou à l'exploitation sylvicole et la chasse photographique, à proximité des lieux de nidification, principalement entre le 1^{er} février et le 30 juin.
 - ⇒ proposer des accords avec les fédérations et associations de pratiquants de ces sports (chartes, conventions etc)
 - ⇒ protéger si besoin un réseau de sites rupestres en y réglementant ce type d'activités en lien avec le monde sportif, notamment par la mise en place d'Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotopes (APPB).
 - **lignes électriques** : rendre inoffensives les lignes électriques par des dispositifs anticollisions (exemple : Haute-Loire).
 - **surveillance** : la surveillance des sites de nidification reste indispensable actuellement afin d'éviter le pillage des nids et le trafic d'œufs.
- PROPOSITIONS DE METHODES DE SUIVI DE L'ESPECE SUR LE SITE : travail effectué par la LPO Alsace et son réseau de bénévoles, en lien avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges.
 - ETUDES SUPPLEMENTAIRES : diagnostic des corniches rocheuses sur les sites des Hautes Vosges : combien de corniches favorables au Faucon pèlerin, quels aménagements à réaliser, protection à négocier etc. Etude en cours de réalisation de la LPO Alsace pour pouvoir quantifier un nombre minimum de couples pour que la population soit viable sur le Massif Vosgien
 - INFORMATION, PEDAGOGIE : des campagnes d'information devraient être reprises pour contrecarrer la résurgence de l'hostilité grandissante vis à vis des rapaces et du Faucon pèlerin en particulier. Il s'agit de lutter face aux pressions de certains colombophiles qui souhaitent un déclassement de son statut d'espèce protégée depuis quelques années.

BIBLIOGRAPHIE :

- BAILLEUL Marion, 2011** - Le Faucon pèlerin *Falco peregrinus* en Alsace et dans le massif Vosgien. Dynamique de population et interactions avec le Grand duc d'Europe *Bubo bubo* et le Grand corbeau *Corvus corax*. Rapport de stage de fin d'études Master 2 Ecophysiologie Ethologie à l'Univ. Strasbourg : 30 p. + annexes.
- BAYLE P., BERTRAND B., 1981** - Quelques données sur le régime alimentaire du faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) dans le massif vosgien ; In *Ciconia*, n°5, fascicule 1 : pp 51-56.
- BÉGUIN D., DUVAL T., 1983** - Les rapaces en Lorraine ; Actes du 1^{er} séminaire d'évaluation des richesses de Lorraine. 14 et 15 avril 1982. Institut Européen d'Ecologie, Metz : pp 172-174.
- GSPANN Jean, 1994** - Le faucon pèlerin *Falco peregrinus* dans les Vosges ; In *Bull. Soc. Hist. Nat. Colmar*, 62^{ème} vol. : pp 161 - 164.
- LIGUE pour la PROTECTION des OISEAUX d'Alsace, 2003** – Suivi de la Chouette de Tengmalm, du Faucon pèlerin et du Grand Corbeau dans la réserve naturelle du Frankenthal – Misheimle ; Parc naturel régional des Ballons des Vosges : 23 p. + annexes.
- LIGUE pour la PROTECTION des OISEAUX d'Alsace, 2004** – La Bondrée apivore, le Faucon pèlerin et la Pie-Grièche écorcheur dans la ZPS Hautes Vosges ; étude commanditée par la DIREN Alsace – novembre 2004 : 26 p. + couches SIG.
- LPO Alsace, 1989** - Livre rouge des oiseaux nicheurs d'alsace (numéro spécial de CICONIA : vol 13) ; ouvrage : 312 p.
- LPO, juillet 2004** - La falaise : enjeux écologiques et aménagements (Faune & Nature-n°41) ; revue : 79 p.
- MEEDDAT, MNHN** - Faucon pèlerin, *Falco peregrinus* (Tunstall, 1771) (Cahiers d'Habitat « Oiseaux ») ; fiche projet : 4 p.
- MONNERET R.-J., 2006** - Le faucon pèlerin, nouvelle édition (Delachaux et Niestlé) ; ouvrage : 224p
- NARDIN Claude, 1965 - 1966** - Le faucon pèlerin ; In *Bull. Soc. Hist. Nat. Pays de Montbéliard* : pp 59 - 64.
- PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES** - Orientations de gestion en faveur des oiseaux du massif des Vosges ; Brochure : 6 p.
- PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES, OFFICE NATIONAL DES FORETS, 1992** - Etude scientifique et technique préalable à la mise en place d'une mesure de protection - site à Faucon pèlerin (Geishouse) : site du Storckenkopf : 40 p + annexes.
- PREFECTURE DU TERRITOIRE DE BELFORT, 1990 & 1996** - Arrêtés préfectoraux du 13 mars 1990 et du 28 mai 1996 concernant la protection du faucon pèlerin dans le Territoire de Belfort.
- RUNNEBURGER M. et DUROUSSEAU M., juin 1985** - Saisons d'alsace n°88/89 (Protection du patrimoine naturel de l'Alsace) ; revue trimestrielle 29eme année : 191 p.
- SVENSON L., MULLARNEY K. et ZETTERSTRÖMD., 2010** - Le guide ornitho nouvelle édition (Delachaux et Niestlé) ; ouvrage 446 p.
- WASSMER B. et DIDIER S., 2009** - Rapaces diurnes nicheurs d'Alsace (Ciconia) : 328p.
- WINTERGERST Thomas, 2012** – Diagnostic écologique et sportif des corniches rocheuses sur le territoire du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, partie Haut-Rhin : 25 p. Rapport de stage de fin d'études Licences Pro « expertises agro-environnementales et conduite de projet », Université d'Auvergne / IUT d'Aurillac, au PNR des Ballons des Vosges.